

Conseil Municipal d'Andouillé Neuville Séance du Samedi 23 Mai 2020

Présents : Emmanuel Eloré, Jean-Claude Pannetier, Mathias Canto, Aurore Gely-Pernot, Catherine Gautier, Maxime Poiteaux, Julien Lemarié, Laurent Juin, Pierre Lehérisse, Christophe Juin, Cécile Perrot, Aurélie Eliès, Denis Tunier, Irène Cloteau, Frédéric Menant.

Absents Excusés :

Absents :

Secrétaire de Séance : Catherine Gautier

Considérant la situation sanitaire et les mesures barrières à appliquer, Monsieur le Président demande la réunion à huis clos.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de tenir la séance d'installation du conseil municipal du 23 Mai 2020 à huis clos.

1) Election du Maire

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire. Après un appel à candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	15
Bulletins blancs ou nuls	1
Suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

A obtenu :

M. ELORE Emmanuel : 14 voix (quatorze voix)

M. ELORE Emmanuel ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire et est immédiatement installé.

2) Détermination du nombre d'Adjoints

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger,

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire, le conseil municipal approuve la création de 4 Postes d'Adjoints au Maire.

3) Election des Adjoints au Maire

Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination. Il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier adjoint. Il est procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel à candidatures, il est procédé au vote.

Election du Premier Adjoint

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins 15

Bulletins blancs ou nuls

Suffrages exprimés 15

Majorité absolue 8

A obtenu : M. Jean-Claude Pannetier : 15 Voix

M. Jean-Claude Pannetier ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Premier Adjoint au maire.

Election du Second Adjoint

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins 15

Bulletins blancs ou nuls

Suffrages exprimés 15

Majorité absolue 8

A obtenu : M. Mathias Canto : 15 Voix

M. Mathias Canto ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Deuxième Adjoint au maire.

Election du Troisième Adjoint

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins 15

Bulletins blancs ou nuls 3

Suffrages exprimés 12

Majorité absolue 7

A obtenu : Mme Gely-Pernot Aurore 11 Voix

Mme Gautier Catherine 1 Voix

Mme Gely-Pernot Aurore ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Troisième Adjointe au maire.

Election du Quatrième Adjoint

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins 15

Bulletins blancs ou nuls 1

Suffrages exprimés 14

Majorité absolue 8

A obtenu : Mme Catherine Gautier 13 Voix

M. Poiteaux Maxime 1 Voix

Mme Catherine Gautier ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Quatrième Adjointe au maire.

4) Communication de la Charte des Elus

M. Le Maire remet aux conseillers municipaux une copie de la charte des Elus

5) Questions Diverses

* Prochain Conseil Municipal le Lundi 08 Juin 2020 à 20h30.

Séance levée à 11h50.